

Séance du Conseil municipal du 15 décembre 2022

Budgets primitifs 2023

Introduction

La présente note accompagne les documents budgétaires et détaille les budgets présentés en Commission des Finances du 1er décembre 2022. Elle doit permettre à chacune et à chacun des élu(e)s- d'appréhender au mieux cet important aspect de la vie communale que constitue le budget.

Il convient de rappeler que ce budget est voté par nature et qu'il est présenté suivant la nouvelle instruction comptable M57 (qui remplace l'instruction M14) pour la ville et les budgets annexes.

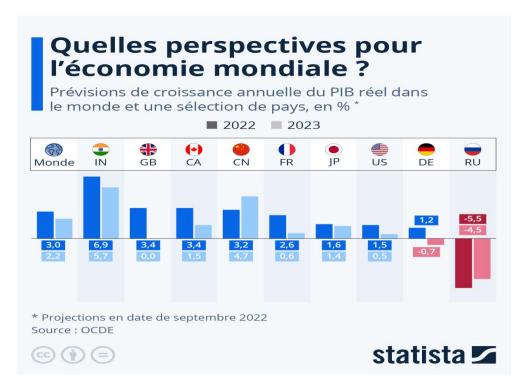
Un diaporama sera également présenté lors de la séance du conseil municipal. Cette présentation illustrera l'ensemble des documents budgétaires ci-joint.

La présente note comporte donc 4 grands chapitres :

- > A Quelques commentaires sur le contexte général,
- **B** Les grandes lignes politiques de ces budgets,
- > C Les chiffres et éléments d'appréciation les plus significatifs sur la commune,
- > **D** Une **présentation synthétique** des différents budgets tant en **investissement** qu'en **fonctionnement**.

A - Contexte général

- L'économie mondiale continue à être confrontée à des défis de taille, subissant les effets de l'invasion de la Russie en Ukraine, d'une crise du coût de la vie provoquée par des pressions inflationnistes qui se prolongent et s'étendent, ainsi qu'un ralentissement de la croissance en Chine.
- Les prévisions de la croissance mondiale restent inchangées pour cette année, à 3,20 % mais celles pour 2023 ont été abaissées de 0,20 % par rapport à juillet, pour se porter désormais à 2,70 %. Le ralentissement de 2023 sera généralisé, des pays représentant environ un tiers de l'économie mondiale devant enregistrer une contraction de leur activité économique. La croissance dans les trois plus grandes puissances économiques, USA, Chine et zone euro, restera au point mort. 2023 aura l'effet d'une récession.

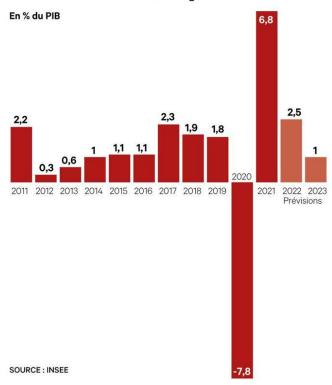


- ➤ Face à cette situation exceptionnelle, des mesures économiques prises par les gouvernements et les institutions supranationales ont permis et vont permettre de limiter l'ampleur de la crise économique.
- Sur le plan budgétaire, les politiques se sont focalisées d'abord sur le soutien au pouvoir d'achat (remises carburant, bouclier tarifaire, aides exceptionnelles...) et dans un second temps, le retour au plein emploi.
- ➤ Au niveau européen, la Banque Centrale Européenne a augmenté les taux d'intérêt de 0,75 %. Cette mesure s'inscrit dans une volonté de lutter contre l'inflation galopante que connait l'Europe depuis plusieurs mois maintenant et ainsi ramener ce taux vers l'objectif des 2% à moyen-long terme.
 - ➤ En France, le gouvernement a procédé à deux séries de mesures au sein de la loi portant « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et de la loi de finances rectificative 2022. Ces mesures doivent permettre de soutenir le pouvoir d'achat des Français face à la hausse de l'inflation, fortement liée aux conséquences de la guerre en Ukraine et de l'augmentation du prix de l'énergie.

- Parmi ces mesures, on peut noter :
 - Remise carburant depuis le 1^{er} avril, prolongée jusqu'au 30 décembre 2022
 - Maintien du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie : mis en place à la fin de l'année 2021, il permet de plafonner les factures d'électricité de 40 % en 2022 et de limiter la hausse à 15 % en 2023, avec par ailleurs, 230 millions d'euros pour les ménages modestes se chauffant au fioul.
 - Revalorisation des retraites, prestations sociales et prime de rentrée: hausse de 4% ainsi que du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022, réduction des cotisations patronales sur les heures supplémentaires...
 - Encadrement de la hausse des loyers à 3,50 % jusqu'au 30 juin 2023, suppression de la redevance audiovisuelle...
- ➤ La perte de recettes au niveau de l'Etat, l'accompagnement des entreprises et de la population par des aides financières massives entrainent une détérioration des indices économiques nationaux :
 - Le déficit public continue de se creuser avec 124,4 milliards (contre 115 milliards en 2022) en section de fonctionnement et 34,10 milliards (contre 28 milliards en 2022) en section d'investissement.
 - La dette publique qui dépasse le seuil symbolique des 100 % du PIB, pour atteindre, selon les prévisions, 111,5 %.
- L'encadrement des dépenses des collectivités territoriales, prévu lors de l'accord « des contrats Cahors », est à nouveau à l'ordre du jour pour les collectivités territoriales dépassant 40 millions d'euros de budget.
- ➤ En 2022, d'après les dernières prévisions de Bercy, le PIB devrait croitre de 2,7%.

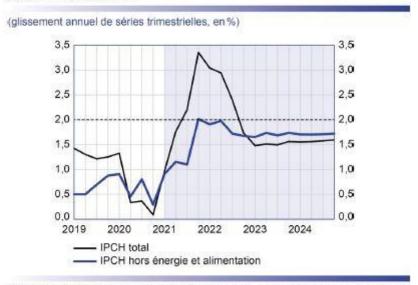
➤ En 2023, le PIB français devrait limiter son augmentation à 1 %, le pays risquant de rentrer en récession et l'inflation devrait se situer autour de 4,20 %.

La croissance économique va ralentir ...



Les Echos

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

- IPCH : Indice des Prix à la Consommation Harmonisé
- ➤ Compte tenu de la hausse de l'inflation, le coefficient de revalorisation des bases d'imposition s'élève à 5,30 % fin octobre mais devrait connaître une hausse supérieure du fait d'une inflation croissante.

- Le projet de loi de finances 2023 est caractérisé par :
 - La suppression de la CVAE sur deux ans qui vise à accroitre la compétitivité des entreprises françaises et qui sera remplacée par une dotation fixe et par un reversement d'une fraction de TVA.
 - La fin de la réforme de la taxe d'habitation avec sa disparition totale pour les résidences principales à partir de l'année 2023, seules les résidences secondaires et logements vacants continueront à être imposés.
 - La DGF des communes comprend la dotation forfaitaire (DF) et les dotations de péréquation verticale (Dotation de Solidarité Urbaine, Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Nationale de Péréquation). La Loi de Finances 2023 n'apporte aucune modification notable à ces dotations mise à part l'augmentation de l'enveloppe de la DGF de 320 millions d'euros.
 - Les enveloppes de la péréquation verticale, notamment celles de la DSU et DSR, qui en 2023, augmenteront de 290 M€.
- Le soutien au pouvoir d'achat avec des mesures pour les particuliers, entreprises et collectivités locales notamment en matière d'aides financières (bouclier fiscal, remise à la pompe, rénovations énergétiques, leasing social en matière automobile...).
 - L'enveloppe globale du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est maintenue à 1 milliard d'euros. Toutefois, malgré cette stabilité, des variations sont toujours à prévoir sur les montants individuels. La perte de la dotation est étalée sur 2 ans, à savoir 75 % la première année, 50 % sa seconde. Loire Forez agglomération pourrait perdre ce fonds dès 2023, cette perte a donc été intégrée dans les comptes de la ville.

B - Grandes lignes politiques

Le **contexte** financier et économique reste très difficile en raison de la crise énergétique. Par conséquent, le budget primitif prend en compte cette contrainte, la plus grande prudence reste de mise, notamment au niveau des consommations et des évolutions des prix. Pour autant, les inscriptions budgétaires présentées ont pour objectif de donner tous les moyens au futur exécutif d'aborder le mandat dans les meilleures conditions :

- 1. Pas de nécessité d'augmenter les taux d'imposition
- 2. Difficile maîtrise des coûts de fonctionnement pendant la crise actuelle
- 3. **Effort d'investissement qui reste élevé avec un endettement maîtrisé** grâce une épargne nette consolidée, à une politique d'optimisation de subventions ainsi qu'un décalage de démarrage de certains projets
- 4. Poursuite et accélération de l'entretien des bâtiments communaux
- 5. Soutien à l'activité commerciale afin que soit confortée l'attractivité de la ville-centre,
- 6. Attention portée à la qualité de **l'accompagnement des personnes fragiles**, en toute solidarité
- 7. Poursuite du dispositif « politique de la Ville » dans le guartier de Beauregard
- 8. Poursuite du dispositif « **Cœur de ville** » avec la déclinaison progressive du plan d'actions, notamment l'OPAH RU
- 9. Poursuite de la réhabilitation de l'ancienne friche industrielle Gégé.

C - Chiffres et éléments d'appréciation du budget

Ainsi que cela a été évoqué lors du Débat d'orientations budgétaires au Conseil Municipal du 28 novembre dernier et de la Commission des Finances du 1^{er} décembre 2022, ces budgets primitifs se présentent dans le contexte suivant :

- Comme les années précédentes, il n'y aura pas de reprise des résultats 2022 aux budgets primitifs 2023, ce qui entraîne une diminution de l'autofinancement de ces budgets, car diminués de l'excédent de fonctionnement de 2022.
- Ces budgets ont été élaborés avec prudence, en particulier au niveau de l'évaluation des recettes de fonctionnement. Ils pourront être modifiés en réévaluant, si nécessaire, les prévisions au vu des réalisations des comptes administratifs 2022 et des notifications officielles faites à la commune, en particulier en matière de fiscalité et de dotations.
- La variation à la hausse, de la section de fonctionnement du budget principal, s'explique principalement par l'augmentation des fluides (électricité, gaz, carburant), ce qui, de facto, entraine une forte diminution de l'autofinancement.
- ➤ Hors autofinancement, le budget principal, en section de fonctionnement, progresse de 18 %.
- Les investissements sont inférieurs de 1 200 000 € à ceux de l'année 2022 mais restent soutenus, en adéquation avec les capacités financières de la ville.
 - L'autofinancement de l'investissement, en nette régression, s'élève à 1 770 000
 € contre 3 600 000 € en 2022.
 - Au cours de l'année 2023, aucune augmentation des taux des impôts ménages (taxe foncière bâtie et non bâtie) ne sera initiée. L'exonération en faveur du logement social du quartier de Beauregard relatif au plan « politique de la ville » est maintenue. Il faut noter qu'un abattement de 40 % continue d'être appliqué d'office sur la taxe foncière des nouvelles constructions et ce, pour une durée de deux ans.
- Le **montant de l'emprunt**, prévu en section d'investissement, sera réajusté compte tenu du résultat constaté au compte administratif 2022.
- ➤ Enfin, les commentaires, l'analyse rétrospective et l'analyse prospective ont été présentés dans le cadre du **Débat d'Orientations Budgétaires 2023** le 28 novembre dernier. Les conseillers municipaux sont invités à s'y référer.

1 - L'évolution de la construction

	2018	2019	2020	2021	2022 (1)	Total
Nbre de permis comportant création de logements	49	44	73	81	38	285
dont logements individuels	63	55	99	87	39	343
dont logements en collectif	39	38	153	220	286	736
Nbre total de logements créés	102	93	252	307	325	1079
Nbre de permis pour création de commerces/ bureaux/ locaux industriels	5	11	9	18	11	54

(1) jusqu'au 30/11/2022

Montbrison est une ville attractive qui a réussi à produire, faire valoir et fédérer ambitions et talents. Le nombre de logements construits ces dernières années est l'un des signes de cette vitalité.

Le développement de l'économie, PME, commerces, artisanat, les projets de réaménagement urbain, la mixité sociale, l'accès aux services publics, la mise en valeur du patrimoine et des espaces, contribuent au rayonnement de Montbrison sur le territoire ligérien. Après une diminution au cours des années 2018 et 2019, il apparait un rebond significatif au cours des trois années suivantes, plus particulièrement au niveau des logements collectifs.

2 - Effectifs scolaires:

24 établissements d'enseignement :

	2016//2017	2017//2018	2018//2019	2019//2020	2020//2021	2021//2022	2022//2023
Maternelles	601	637	602	593	556	538	557
Primaires	1 109	1 106	1 150	1 143	1 147	1 144	1 146
S/Total	1 710	1 743	1 752	1 736	1 703	1 682	1 703
Secondaires	4 041	4 366	4 356	4 420	4 467	4 491	4 293
Autres	305	270	286	286	289	322	343
Total	6 056	6 379	6 394	6 442	6 459	6 495	6 339

Les effectifs scolaires progressent globalement depuis 6 ans mais une diminution est constatée lors de l'année scolaire 2022/2023 avec 156 élèves en moins, plus particulièrement au niveau de l'enseignement secondaire qui avait tendance à progresser ces dernières années.

D - Présentation synthétique des budgets 2023

1 - Présentation synthétique des budgets

	2022	2023
Total des mouvements budgétaires (tous budgets):	33 234 000	33 380 000
Variation	8,94%	0,44%

Ces mouvements budgétaires se répartissent ainsi :

		2022	2023
- Budget principal		30 235 000	30 000 000
	Variation	8,95%	-0,78%
- Théâtre des Pénitents		1 038 000	972 000
	Variation	18,36%	-6,36%
- Régie des restaurants		761 000	912 000
	Variation	4,97%	19,84%
- Foyer personnes âgées		790 000	938 000
	Variation	1,28%	18,73%
- Foyer des clercs		410 000	558 000
	Variation	9,33%	36,10%

Le **budget principal** se **décompose** lui même en :

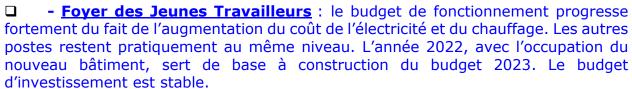
	2022	2023
- section d'investissement	11 400 000	10 200 000
Variation	18,13%	-10,53%
- section de fonctionnement	18 835 000	19 800 000
Variation	4,06%	5,12%

Commentaires

- Le budget principal (section de fonctionnement) augmente de 965 000 euros soit 5,12 %. Cette hausse est en grande partie due à l'augmentation des dépenses énergétiques, de la masse salariale et des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes. Cette hausse de charges a pour conséquence une forte diminution de l'autofinancement (virement à la section d'investissement et amortissements) qui passent de 3 600 000 € à 1 770 000 €.
- Le **budget principal (section d'investissement)** est inférieur à celui présenté en 2022 du fait du report de certains projets en 2024.

Les choix opérés se veulent en adéquation avec les actuelles capacités d'investissement.

Budgets annexes : -Théâtre des Pénitents : le budget global diminue sensiblement de 6,36 %. Cette baisse se situe plus particulièrement en investissement avec l'inscription des frais d'études pour 300 000 € suite au décalage des travaux d'une année. Le budget de fonctionnement est stable (-1,54 %) avec un retour à une fréquentation en hausse par rapport à 2021. Les subventions de la Région, du Département et de LFA sont maintenues au même niveau ainsi que la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la ville. - Foyer des Jeunes Travailleurs : le budget de fonctionnement progresse



- Foyer des personnes âgées : le budget augmente sensiblement du fait de la forte hausse de l'énergie, le bâtiment étant chauffé à l'électricité. Les autres charges restent cohérentes avec celles de l'année précédente. Le virement de la section de fonctionnement en section d'investissement disparait, peu d'investissements seront réalisés. Ils seront autofinancés par le biais des amortissements.
- <u>Régie des restaurants</u>: le budget progresse en section de fonctionnement du fait de l'augmentation des achats de denrées alimentaires et des charges d'électricité. La section d'investissement augmente avec l'achat d'un matériel de cuisine et le remplacement du monte-charge, ce dernier étant financé par un fonds de concours versé par le budget principal.

Le budget principal 2023 peut **s'analyser** par comparaison avec le budget primitif 2022 :

2 - Présentation par nature de la section de fonctionnement :

a) - L'évolution des recettes

	BP 2022	BP 2023	VARIAT
Remboursements s/rémunérations	180 000	240 000	33,33%
Recettes tarifaires	1530 000	1600 000	4,58%
Impôts et taxes	11 720 000	12 310 000	5,03%
Dotations subventions	4 390 000	4 600 000	4,78%
Locations remboursements frais	510 000	543 000	6,47%
Divers	505 000	507 000	0,40%
TOTAL	18 835 000	19 800 000	5,12%

Les recettes sont en hausse (+965 000 € soit 5,12 %) avec une progression de l'ensemble des postes.

- 1. Les **recettes tarifaires** (ou produits des services) augmentent en raison de la reprise d'activité plus particulièrement pour le camping. Les remboursements des salaires qui sont inscrits dans cette rubrique correspondent à ceux inscrits dans les budgets annexes, en progression de 60 000 €.
- 2. La Fiscalité : l'évolution des bases d'imposition en 2023 est prévue à hauteur de :
 - a. 5,30 % pour la revalorisation des bases prévue par l'Etat
 - **b. 0 %** en variation physique des bases de foncier non bâti
 - **c. 1 %** en variation physique des bases du foncier bâti

Les **produits fiscaux** ont été estimés à près de **9,1 millions d'euros** (Tableaux ci-dessous).

Les taux de fiscalité n'augmenteront pas en 2023.

Les bases et les produits :

[BASES		_	ALIV	PRODUITS			
	Notifiées	Estimées	ECART	TAUX Notifiées Attendus		ECART	VARIAT		
TAXES	2022	2023	ECANT	2022	2023	2022	2023	ECANT	VANIAT
TH résidences 2d	1 185 891	1 249 000	63 109	15,14%	15,14%	179 544	189 099	9 555	5,32%
FB	20 620 000	21 782 000	1 162 000	35,65%	35,65%	7 351 030	7 765 283	414 253	5,64%
Coef correcteur						954 148	1 007 000	52 852	5,54%
FNB	144 600	152 000	7 400	32,90%	32,90%	47 573	50 008	2 435	5,12%
TOTAUX	21 950 491	23 183 000	1 232 509			8 532 295	9 011 390	479 094	5,62%

ALLOC COMPENSATRICE FB -FNB	290 301	314 000	23 699	8,16%
TOTAL ALLOC COMPENSATRICES	290 301	314 000	23 699	8,16%
TOTAUX	8 822 596	9 325 390	502 793	5,70%

3. Les dotations de l'Etat sont également estimées avec grande prudence. Le montant de la DGF, qui a été chiffré à 3 386 000 € (contre 3 302 000 € au BP 2022) augmente très légèrement cette année du fait de la progression de l'ensemble des dotations. La DGF se décompose en :

- Dotation forfaitaire pour 1 784 000 € (1 746 000 € au BP 2022)
- o Dotation de Solidarité rurale pour 512 000 € (500 000 € au BP 2022)
- Dotation de Solidarité Urbaine pour 700 000 € (666 000 € au BP 2022)
- o Dotation Nationale de Péréquation pour 390 000 € (idem BP 2022).

Par principe de prudence, **aucune évolution du nombre d'habitants n'a été prise en compte**. Le nouveau chiffre de population sera publié au journal officiel de fin décembre 2022. Il convient également de noter les sommes versées par Loire Forez Agglomération au titre de l'**attribution de compensation de fonctionnement** (AC) pour 2 154 000 €. Les recettes des élèves extérieurs fréquentant les écoles publiques ainsi que produits à caractère social progressent pour un montant total de 80 000 €.

BP 2022

BP 2023 Variat

b) - L'évolution des dépenses (5,12 %) - autofinancement inclus :

J. 2022	D. 202)	v ai iac
1 198 500	3 068 000	155,99%
910 000	836 000	-8,13%
707 500	689 000	-2,61%
114 000	127 000	11,40%
2 930 000	4 720 000	61,09%
9 290 000	9 740 000	4,84%
2 780 000	3 360 000	20,86%
140 000	210 000	50,00%
10 000	0	-100,00%
15 150 000	18 030 000	19,01%
3 600 000	1 770 000	-50,83%
18 835 000	19 800 000	5,12 %
	910 000 707 500 114 000 2 930 000 9 290 000 2 780 000 140 000 10 000 15 150 000 3 600 000	1 198 500 3 068 000 910 000 836 000 707 500 689 000 114 000 127 000 2 930 000 4 720 000 9 290 000 9 740 000 2 780 000 3 360 000 140 000 210 000 10 000 0 15 150 000 18 030 000 3 600 000 1770 000

Un lexique est en fin de la présente note pour donner le détail des types de dépenses dans chaque sous-chapitre.

1. Le poste « achats fournitures » passe de 1 198 500 euros à 3 068 000 euros, en forte hausse de 156 %

Cette augmentation s'explique essentiellement par une forte augmentation du coût de l'énergie :

- Electricité : de 425 000 € à 1 900 000 €, avec un prix du MWH à 500 € contre 60 € préalablement
- o Chauffage : de 275 000 € à 580 000 €, le cours du gaz étant également en forte augmentation
- o Carburant: + 20 000 € soit +22 % pour un montant total de 110 000 €
- o Fournitures d'entretien : à la demande du contrôle de légalité, les achats de matériaux pour les travaux en régie sont comptabilisés dans ce poste pour 60 000 € ; cette somme est soustraite du poste Location, Entretien, charges externes (article comptable Entretien des bâtiments) dont les prestations sont effectuées par des entreprises extérieures.
- Les charges « locations, entretien et charges extérieures » (comptes 61) sont en diminution (- 54 000 euros) à 836 000 euros. Cette baisse est essentiellement due aux dépenses d'entretien de bâtiment comptabilisées dans le poste précédent (voir commentaire).

- 3. Le chapitre « services extérieurs » diminue de 2,61 % avec des ajustements sur le poste « fêtes et cérémonies », les dépenses relatives aux illuminations étant en très nette diminution.
- 4. Les frais de personnel (Chapitre 012) passent de 9 290 000 euros à 9 740 000 euros.

Cette augmentation est due principalement à

- L'augmentation du point d'indice de 3,50% au mois de juillet avec une incidence annuelle de 300 000 €.
- L'arrivée d'un juriste à temps plein (mais diminution des frais de participation au service commun Juridique), (seulement à 30 % en 2022)
- Le retour d'une mise en disponibilité,
- La mise en stage d'agents contractuels,
- Le maintien d'une provision pour remplacements maladie ainsi que l'éventuelle évolution des charges patronales.

Le budget 2023 prend également en compte les éléments suivants :

- Aucune revalorisation générale des salaires de la fonction publique (pas d'évolution du point d'indice) n'est prévue à ce jour
- L'effet évolution des carrières (effet Glissement Vieillesse Technicité : changements d'échelons et de grades)
- Les départs en retraite, qui feront l'objet d'un examen attentif avant la décision à prendre de remplacer totalement, partiellement ou de redéployer, voire de ne pas procéder à un nouveau recrutement.
- La poursuite des participations à verser à LFA concernant la mutualisation de divers services.

Les participations, contingents et subventions s'élèvent à 3 360 000 €.

- o Les subventions aux associations s'élèvent à 1 410 000 €. La diminution du poste de 50 000 € vient de la disparition de la subvention versée à l'association du personnel pour le paiement de la cotisation annuelle d'adhésion au CNAS (Comité National de l'Action Sociale). Cette dépense étant désormais payée directement par la ville, le montant est inscrit au poste « services extérieurs ».
- Le financement, par le biais de subventions d'équilibre, des déficits des budgets annexes (FRPA, Théâtre des Pénitents et FJT) et du CCAS est en forte augmentation afin de combler la forte hausse des dépenses d'électricité, de gaz ainsi que celle des denrées alimentaires.
- Le poste des intérêts de la dette s'élève 210 000 € d'intérêts. L'augmentation des taux d'intérêts bancaires a peu d'incidence sur les comptes, 90 % des emprunts étant contractés à taux fixe.
- **5.** Les charges exceptionnelles changent d'affectation comptable du fait du passage en nomenclature M57, elles apparaissent ci-dessus au chapitre « participations et subventions » pour 5 000 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors autofinancement) augmentent de 18 %.

3 - Présentation par fonction de la section de fonctionnement :

Cette nouvelle nomenclature M57 apporte quelques modifications au niveau des différents chapitres, par exemple avec le regroupement de la culture avec la jeunesse et le sport, la création des chapitres « aménagement des territoires » et celui de l'environnement qui n'existaient pas auparavant, le transport qui regroupe la voirie... Les montants figurant dans les tableaux ci-après ont été retravaillés pour permettre une comparaison valable.

a)	-	L'évolution	des	recettes	de	fonctionnement
----	---	-------------	-----	----------	----	----------------

CHAPITRES	BP 2022	BP 2023	VARIAT
Services généraux	348 000	464 000	33,33%
Sécurité	o	15 000	#DIV/o!
Enseignement - formation	835 000	927 000	11,02%
Culture - vie sociale - jeunesse - sports et loisirs	567 000	561 000	-1,06%
Santé - action sociale	848 000	844 000	-0,47%
Aménagement des territoires et de l'habitat	175 000	110 000	-37,14%
Action économique	239 000	377 000	57,74 %
Transports	141 000	158 000	12,06%
Chapitre financier	15 682 000	16 344 000	4,22%
TOTAL	18 835 000	19 800 000	5,12%

- Chapitre 0 Les **services généraux**. Ce chapitre comprend les remboursements d'assurances maladie, la mutualisation avec LFA pour la mise à disposition du personnel mairie, des loyers pour 113 000 €.
- Chapitre 1 **Sécurité** : il s'agit de la recette concernant la mutualisation de la police municipale avec les communes environnantes.
- Chapitre 2 **Enseignement formation :** participation des communes pour les élèves scolarisés en primaire à Montbrison pour 110 000 €, périscolaire 282 000 €, participation pour l'utilisation des équipements sportifs par le Département 20 000 € et la Région 55 000 €, les refacturations des salaires du budget annexe de la régie des restaurants pour 450 000 €.
- Chapitre 3 Le chapitre **culture**, **vie sociale**, **jeunesse**, **sports et loisirs**: ce chapitre fait l'objet d'un regroupement par rapport à la nomenclature M14 où la culture et les sports étaient distincts. Il comporte la prise en compte du remboursement des salaires du théâtre (235 000 €) par le budget annexe. Ce chapitre comprend également les recettes se rapportant au musée pour 32 000 €, les salles de sports pour 35 000 €, le centre de loisirs pour 75 000 € ainsi que les diverses activités pour la jeunesse (espaces jeunes, MJC, activ'été...) pour 143 000 €.
- Chapitre 4 **Santé et action sociale** : Il s'agit ici principalement des loyers perçus pour les locaux de la Maison des permanences pour 20 000 €, des recettes du contrat enfance pour les jardins d'enfants et la Ronde des enfants pour 329 000 €, les refacturations des salaires du budget annexe du FJT pour 185 000 € et du FRPA pour 310 000 €.

- Chapitre 5 **Aménagement du territoire et habitat :** Il s'agit d'un nouveau chapitre sous la nomenclature M57 avec les loyers des immeubles pour 35 000 € et les espaces verts pour 75 000 €.
- Chapitre 6 **Action économique :** Il s'agit des loyers des immeubles commerciaux, industriels et TLPE pour 163 000€, recettes camping pour 67 000 € et les droits de place marché et terrasses pour 120 000 €.
- Chapitre 8 **Transports :** ce chapitre comporte essentiellement les produits divers sur la voirie versés par Loire Forez agglomération : voirie 136 000 € et les recettes des transports scolaires pour 22 000 €.
- Chapitre 01 **Services financiers**: il s'agit des dotations, produits des impôts et taxes, attribution de compensation ainsi que toutes les opérations qu'il n'est pas possible de ventiler.

Les autres impôts et taxes (taxe sur l'électricité et taxes additionnelles aux droits de mutation) s'élèvent à 870 000 €.

- L'évolution des dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2022	BP 2023	VARIAT
Services généraux	4 934 750	5 693 450	15,37%
Sécurité et salubrité	357 500	431 900	20,81%
Enseignement - formation	2 889 250	3 395 500	17,52%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 733 800	3 358 200	22,84%
Santé et action sociale	1 665 100	2 365 050	42,04%
Aménagement des territoires et habitat	738 200	807 000	9,32%
Action économique	333 500	442 700	32,74%
Environnement	404 200	442 400	9,45%
Transports	938 400	857 800	-8,59%
Chapitre financier	3 840 300	2 006 000	-47,76%
TOTAL	18 835 000	19 800 000	5,12%

Chaque année, il est procédé à un ajustement dans la répartition analytique des salaires et charges sociales des agents, pour correspondre au plus près de la réalité. Cela explique principalement les variations au sein des chapitres.

- Chapitre 0 Ce chapitre des **Services généraux**, qui représente **28 % du budget de fonctionnement** et comprend :
 - L'administration générale et les ateliers du CTM pour 4 060 400 €
 - L'Etat civil pour 341 800 €
 - La communication et les frais d'impression de l'ensemble des services de la mairie pour 177 300 €
 - Les fêtes et cérémonies pour 70 150 €
 - Les aides aux associations diverses (autres que sport, culture, scolaire) pour 270 000 €
 - Les cimetières pour 42 200 €
 - L'assemblée locale (indemnités et frais de formation des élus) pour 253 500 €.
- Chapitre 1 **Sécurité-salubrité** comprend la police municipale pour 378 700€ et le secteur salubrité publique pour 53 200 €.

- Chapitre 2 Ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses liées à l'**enseignement** avec les écoles maternelles et primaires publiques. Les crédits scolaires calculés par élève sont stables et les frais de fluides (électricité, chauffage, eau) et autres dépenses (entretien des bâtiments...) ont été affectés à chaque établissement. A noter dans ce chapitre, les dépenses relatives aux salaires de la régie des restaurants qui était ventilé en interventions sociales (chapitre 5) en M14
- Chapitre 3 Ce chapitre est assez important car il regroupe la **Culture**, la **jeunesse**, les **sports** et **loisirs**. La **culture** regroupe les dépenses du musée pour 377 950 €, le patrimoine pour 90 550 €, les dépenses de salaires et la subvention d'équilibre du théâtre pour 689 000 €. Les salles de sports et stades représentent 595 600 €, le centre de loisirs 252 700 € et les autres activités pour les jeunes (activ'été, espaces jeunes, subventions aux associations...) 669 200 €.
- Chapitre 4 Le chapitre **Santé et action sociale** regroupe l'ensemble des dépenses des actions sociales (maison des permanences, l'action sociale) pour 315 300 €, jardins d'enfants pour 351 600 €, les actions en faveur des personnes âgées (dont les salaires et subventions d'équilibre au FRPA) pour 526 500 €, les personnes en difficulté avec les logements de secours et subvention versée au CCAS pour 475 450 € et les interventions sociales pour 669 200 € (salaires et déficit du FJT).
- Chapitre 5 **Aménagement des territoires et habitat** : Il comprend principalement les dépenses liées aux espaces verts pour 769 500 €.
- Chapitre 6 **Action économique :** Il s'agit des dépenses relatives à l'action cœur de ville pour 63 000 €, celles des bâtiments industriels et commerciaux pour 85 900 €, le camping pour 227 500 €.
- Chapitre 7 **Environnement** : collecte des déchets pour 107 500 € et service nettoiement pour 334 700 €.
- Chapitre 8 **Transports :** Ce chapitre comprend les dépenses (y compris le personnel) :
 - de la voirie 714 600 €,
 - relatives aux transports scolaires 142 200 €,
 - relatives au déneigement et à la dératisation pour 19 000 €,

Chapitre 01 **Chapitre financier :** comprend :

- les intérêts de la dette et commissions pour 216 000 €,
- les dotations aux amortissements pour 1 500 000 €,
- les pertes sur créances irrécouvrables pour 20 000 €,
- le virement à la section investissement pour 270 000 €, historiquement bas en raison de l'impact de la crise et de la flambée des coûts des fluides

4 - Présentation par nature de la section d'investissement :

- Détail des recettes et des dépenses d'investissement

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	2022	2023
	11 400 000	10 200 000
Elle comprend en dépenses :		
- Les études et subventions d'équipement (cpte 20)	2 226 000	1 479 000
- les acquisitions et travaux (cpte 21 et 23)	7 774 000	7 040 000
- le remboursement de la dette en capital (cptes 16)	895 000	1 100 000
- les amortissements de participations (cpte 10 et 13)	505 000	581 000
<u>Le financement est assuré par :</u>	2022	2023
- les subventions et participations (cpte 13)	710 000	508 000
- les dotations et participations à des travaux d'équipement (cpte 10 FCTVA, TLE cpte 21), opérations d'ordre (cpte 20)	1 090 000	1 460 000
- les créances (cpte 27) et cessions (024)	100 000	162 000
- l'emprunt (cpte 16)	5 900 000	6 300 000
- l'autofinancement (cpte 021) et les amortissements	3 600 000	1 770 000

- ➤ Les montants ci-dessus sont exprimés hors reports. Ceux-ci seront repris dans le courant de l'année 2023 par décision modificative.
- Les **investissements** (comptes 20, 21 et 23 hors opérations d'ordre) s'élèvent à **8 593 000 euros** contre **10 000 000 euros** inscrits en 2021. Les engagements de dépenses restent soutenus et maîtrisés.
- Les **études**, **logiciels** et **fonds de concours** (cpte 20) comprennent notamment :
 - Des renouvellements de licences informatiques et logiciels (51 000 €)
 - Un fonds de concours (400 000 €) et une attribution de compensation d'investissement (350 000 €) versés à Loire Forez agglomération dans le cadre de travaux de voirie.
 - D'éventuelles acquisitions d'immeubles dans le cadre de l'OPAH RU pour 200 000 €.
 - Trois fonds de concours : remplacement du monte-charge à la régie des restaurants (20 000 €), pour les études d'aménagement du théâtre (300 000 €) et les subventions accordées dans le cadre du plan façade 100 000 €.
- Les travaux et acquisitions (comptes 21 et 23) s'élèvent à 7 040 000 € (+ 507 000 € d'opérations d'ordre).

> La liste des investissements figure ci-dessous

Sous total Culture Sports	1 271 000
Mobiliers et matériels	19 500
Cercle vertueux : remboursements	2 500
Théâtre des Pénitents : fonds de concours (3 500 000 €)	300 000
Musée : matériel divers	8 000
Centre P. Boulez : changement deux ascenseurs, panoplie chauffage, aménagements de bureaux	210 000
Vestiaires terrain de rugby (1 350 000 €)	300 000
Gymnase Soleillant : éclairage, contrôle accès	46 000
Stade de la Madeleine : isolation de la toiture	5 000
Stade Montplaisir : peinture, éclairage, isolation, accessibilité WC	20 000
Gymnase Cherblanc : études, travaux d'aménagement	360 000
Sous total Education et Jeunesse	453 000
Travaux et achats matériels divers	47 000
Cercle vertueux : remboursements	2 000
Pôle enfance de Beauregard : études (5 422 000 €)	300 000
Ecole Chemin rouge : enrobé de la cour	40 000
Groupe scolaire Brillié : volets roulants sur vélux, réfection toiture renvoi de chaleur, réfection carrelage	25 000
Groupe scolaire de Moingt : stores et rideaux, isolation	19 000
Groupe scolaire Estiallet : aménagement de la cour	20 000
Sous total Voirie - Urbanisme - Espaces verts	3 112 000
Remboursement taxe d'aménagement	68 000
PVR	6 000
Extension et enfouissement réseaux électriques	100 000
Vidéo protection	96 000
Signalétique et mobiliers divers	147 000
Rue de la République : mobilier urbain	45 000
Feux tricolores	50 000
Site Gégé : place du marché (1 380 000 €)	500 000
Achats terrains et bâtiments divers	750 000
Programme émulsions et enrobés de diverses rues	200 000
AC Investissement enveloppe voirie versée à LFA Opération cœur de ville et OPAH RU	350 000 400 000

Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique Sous total véhicules, informatique Total général ville Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison)	
Site du Calvaire : Belvédère : Études (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique Total général ville Total général ville + agglo Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison) Total général ville + agglo Régie restaurants et théâtre des Pénitents : acquisition de matériels et études d'aménagement du	
Site du Calvaine : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodem : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique Total général ville Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison) Total général ville + agglo	353 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodem : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique Total général ville **Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison) Total général ville + agglo	14 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodem : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Total général ville Total général ville Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison)	
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodem : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Total général ville Total général ville Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison)	9 083 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique Sous total véhicules, informatique	500 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique	8 583 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers Sous total Patrimoine et Bâtiments divers Acquisition matériel de transport (940 000 €) Informatique	196 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers	116 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements Divers matériels et mobiliers	80 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques Cercle vertueux : remboursements	3 551 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge Bâtiment resto du coeur : réfection de la toiture, aménagements intérieurs et électriques	61 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodem : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries Régie restaurants : fonds concours pour changement du monte-charge	3 500
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture La Diana : études sur les boiseries	200 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019 EGP : remplacement portes d'entrée, isolation de la toiture	20 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs CTM actuel : réfection de la toiture suite à grêle de 2019	40 00
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon Tecnimodern : aménagements intérieurs	19 50
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires Tous bâtiments : mise aux normes travaux sécurité incendie, radon	930 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs Serres municipales : agrandissement du bâtiment et réfection des vestiaires	
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €) Guy IV : aménagements intérieurs	350 000 20 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora Site Gégé : Crèche et restaurant scolaire : acquisition et travaux (2 366 000 €)	30 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture Hôtel de ville : ascenseur et création de bureaux Site Gégé : participation à Epora	1 236 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts Sainte Eugénie : réfection de la toiture	140 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin+A42:B51 de travaux des remparts	50 000
	16 00
Camping : piscine, travaux divers	50 000
	50 000
Site du Calvaire : Belvédère : Etudes (2 018 000 €) et fin de travaux des remparts	230 000
Cimetières : reprises de tombes, aménagements divers (194 000 €)	40 000

- ➤ En recettes, le montant des **subventions d'investissement et des participations** (compte 13) attendues concerne notamment :
 - Le fonds friche concernant l'opération Gégé : 339 000 € (678 000 € au total)
 - La mise en lumière des remparts : 31 000 €
 - L'installation de la fibre et des caméras de vidéoprotection : 48 000 €
 - Les travaux énergétiques dans divers bâtiments : 81 000 €
 - Les amendes de police : 65 000 €
- Les participations et dotations (compte 10) comprennent le FCTVA pour 1 200 000 € (estimation par rapport aux investissements mis en paiement fin novembre 2022) et la Taxe d'Aménagement pour 260 000 €.
- L'emprunt d'équilibre (compte 16), avant reprise des résultats 2022, est prévu pour 6 300 000 €.
- ➤ L'autofinancement, sans reprise des résultats, est prévu à hauteur de 1 770 000 € dont 270 000 € de virement à la section d'investissement.

5) - Présentation par fonction de la section d'investissement :

a) - L'évolution des recettes

CHAP	LIBELLE
0	Services Généraux
2	Enseignement
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs
4	Santé et action sociale
8	Transports
01	Dotations
01	Emprunts
01	Impôts et taxes non affectés
01	Autofinancement
01	Produits de cessions
	TOTAL

2022	
37	000
3	000
528	000
34	000
48	000
930	000
5 900	000
220	000
3 600	000
100	000
11 400	000

2023	
339 0	000
	0
31 0	000
	0
73 0	000
1 460 0	00
6 300 0	000
65 0	00
1 770 0	000
162 0	000
10 200 0	00

On retrouve ventilés :

- Au chapitre 0 **Services généraux** : la participation de l'Etat à la friche Gégé (fonds friche)
 - Au chapitre 3 **Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs** : La mise en lumière du Calvaire et le solde de la programmation des études.
 - Au chapitre 8 **Transports** : le passage de la fibre optique (dénommée « fibre noire », les caméras vidéo, la PVR les Tulipes.
 - > Au chapitre 01 **Dotations :** le FCTVA pour 1 200 000 euros, la taxe d'aménagement pour 260 000 €.
 - Au chapitre 01 **Emprunt**, l'emprunt d'équilibre prévu pour 2022 pour 6 300 000 euros mais qui sera réajusté à la baisse par décision modificative suivant le résultat dégagé au compte administratif 2022.
 - > Au chapitre 01 **Impôts et taxes non affectés**, le produit des amendes de police.

- ➤ Au chapitre 01 **l'autofinancement** pour 1 770 000 euros dont 270 000 € de virement à la section d'investissement et 1 500 000 € d'amortissements.
- Au chapitre 01 **Produits de cession** : un terrain situé sur la zone des Granges.

b) - L'évolution des dépenses par fonction

Le chiffrage des investissements est donné, en détail, pages 17 et 18.

CHAP	LIBELLE	2022	2023
0	Services Généraux	762 000	1 775 100
1	Sécurité et salubrité publiques	3 000	4 900
2	Enseignement	397 000	679 000
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs	3 442 800	1 814 000
4	Santé et action sociale	803 200	1 227 000
5	Aménagement des territoires et habitat	1 401 000	550 000
6	Action Economique	370 000	415 000
8	Transports	2 316 000	2 060 000
	TOTAL	9 495 000	8 525 000
01	Remboursement de la dette + reprise subv	1 905 000	1 675 000
	TOTAL GENERAL	11 400 000	10 200 000

Chapitre 0 Services généraux : - Achat de matériels et logiciels informatiques – Cimetières : reprise des tombes et aménagements divers - Site du Calvaire : étude sur le futur belvédère et fin des travaux des remparts - Mairie : changement de l'ascenseur, création de bureaux - Mises aux normes électriques et incendie divers bâtiments - Travaux d'isolation, de chauffage et changement de toitures dans divers bâtiments - Participation financière à l'opération Gégé.

Chapitre 2 Enseignement:

Ecole Estiallet : aménagement de la cour

Groupe scolaire de Moingt : stores, rideaux, isolation.

Groupe scolaire Brillié: volets roulants, renvoi chaleur toiture, réfection

carrelage.

Ecole Chemin Rouge : aménagement de la cour.

Restaurant scolaire site Gégé - Achat du bâtiment études et travaux.

Chapitre 3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :

Musée d'Allard: matériel divers,

Centre P. Boulez : changement des deux ascenseurs, de l'alarme incendie et aménagement des locaux,

Théâtre des Pénitents : fonds de concours pour études de maîtrise d'oeuvre,

Gymnase Soleillant : éclairage, contrôle accès site,

Gymnase Cherblanc : études et réaménagement du site,

Stade Montplaisir : réfection de la grande salle, isolation, accessibilité WC,

Stade de la Madeleine : isolation de la toiture,

Terrain de rugby mutualisé sur la commune de Savigneux : aménagement des vestiaires,

Diana: études sur boiseries,

Iris: acquisition de terrains pour réserve foncière et du gymnase,

Achats de matériels et mobiliers divers.

Chapitre 4 Santé et action sociale :

Crèche Gégé: achat des locaux, études et travaux,

Pôle enfance : études

Bâtiment des restos du cœur : réhabilitation dégâts grêle (toiture, ouvrants,

électricité).

Chapitre 5 Aménagement territoires et habitat :

Aménagement site Tecnimodern, travaux au camping, opération cœur de ville avec les éventuelles acquisitions de fonds de commerce et fonds de concours du plan façade.

Chapitre 8 Transports:

Serres municipales : extension du bâtiment et réfection des vestiaires – – Programme enrobés et émulsions - Travaux de voiries effectués par LFA avec versement d'un fonds de concours et d'une attribution de compensation d'investissement – Feux tricolores - Place du marché du site Gégé - Mobilier urbain dont celui de la rue de la République - Signalétique directionnelle – Achats de terrains – Extension réseaux électriques – Vidéo protection.

<u>5 - Les ratios du BP</u> (source DGCL)

- ➤ Les 11 ratios ci-dessous font partie des informations obligatoires du budget primitif. Considérés seuls, ils ont peu de signification. Il convient donc de les comparer avec ceux des communes de même importance démographique que Montbrison (communes de 10 à 20 000 habitants). Il est néanmoins à considérer que Montbrison est placée dans l'obligation de devoir supporter des charges « de centralité » alors que telle ou telle ville de la même strate n'aurait pas à prendre en compte les mêmes charges.
- > Il convient également d'analyser l'évolution de ces ratios dans le temps. Ce sont donc les ratios du BP qui sont indiqués, mais ceux-ci ne sauraient être comparés d'une manière stricte avec ceux des CA : ils ne sont portés que pour indiquer une tendance.

	BP 2022	BP 2023	
RATIOS DU BP	Montbrison	Montbrison	Strate CA 2021
1. Dépenses fonctionnement/Po p. (E/Hab)	936	1 090	1 213
2. Produit des impositions directes /Pop. (Euro/Hab)	518	545	576
3. Recettes fonctionnement /Pop. (Euro/Hab)	1 127	1 167	1 357
4. Dépenses équipement brut /Pop. (Euro/Hab)	615	520	324
5. Encours de la dette au 31/12/Pop. (Euro/Hab)	705	641	816
6. Dotation globale de fonctionnement (DGF) /Pop. (Euro/Hab)	203	205	174
7. Dépenses de personnel /dépenses réelles fonctionnement (%)	60,98%	54,02%	60,22%
9. Dépenses fonctionnement + Rbt dette capital/recettes réelles	88,00%	99,16%	94,62%
10. Dépenses équipement brut/recettes réelles	54,56%	44,54%	23,88%
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	62,62%	54,94%	60,13%

Commentaires sur les ratios ci-dessus

- Les dépenses de fonctionnement augmentent entre 2022 et 2023 du fait du coût de l'énergie et de l'augmentation du point d'indice des salaires. Les dépenses restent très inférieures aux chiffres de la strate : 1090 €/h contre 1 213 €/h.
- ➤ Le produit des impôts directs augmente du fait d'une évolution des bases mais le ratio est bien inférieur à celui de la strate. En 2023, les taux de fiscalité ne seront toujours pas augmentés.
- Les **recettes de fonctionnement**, qui incluent le produit des impôts directs, augmentent mais sont inférieures à celles de la strate.
- Les **dépenses d'équipement** diminuent en 2023 par rapport à 2022, elles restent inférieures à celles du ratio de la strate.
- L'encours de la dette diminue par rapport à 2022 et reste inférieur au ratio de la strate.
- ➤ Le taux des dépenses de personnel est inférieur aux communes de même importance bien que la ville de Montbrison gère en régie un nombre significatif de services à la population. Il s'agit du taux brut, c'est-à-dire non déduits les remboursements des budgets annexes. Le taux net, déduction faite des refacturations aux budgets annexes, s'élève à 43,23 % des charges réelles de fonctionnement et à 49,19 % du budget total de fonctionnement.

6 - LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET DE LA REGIE RESTAURANTS

2022	2023
------	------

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total:	16 000	37 000
------------------------------	--------	--------	--------

Ele comprend en dépenses :

- acquisition matériels (cptes 21)	14 000	35 000
- amortissement des subventions d'investissement (cptes 139)	2 000	2 000

Le financement est assuré par :

- l'autofinancement (cpte 021)	0	0
- subvention fonds de concours (cpte 13)		20 000
- amortissement du matériel (cpte 28)	16 000	17 000

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total:	745 000	875 000
-------------------------------	--------	---------	---------

<u>Dépenses</u>

- Charges à caractère général	293 300	403 000
- Charges de personnel	435 000	450 000
- Autres dépenses	700	5 000
- Autofinancement	16 000	17 000

Recettes

- Produits de gestion courante	543 000	573 000
- Dotations, Subventions, Participations, ICNE	202 000	302 000

Commentaires sur le budget de la régie Restaurants

- L'investissement concerne l'acquisition d'un matériel de cuisine et le remplacement du monte-charge, ce dernier étant financé par un fonds de concours du budget général.
- Le budget de fonctionnement augmente du fait de la hausse des matières premières, de l'électricité et de l'ajustement de la masse salariale.
- La subvention d'équilibre pour les repas vendus en dessous du coût de production reste financée par le CCAS, en hausse avec l'augmentation des matières premières.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre des repas servis à la régie depuis 2017

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (1)
FRPA	18 793	18 815	17 959	17 822	15 669	12 302
Rest.Adultes	18 022	17 611	16 148	9 782	9 957	12 266
Scolaires	81 407	82 461	87 881	61 493	86 841	85 105
Total	118 222	118 887	121 988	89 097	112 467	109 673

⁽¹⁾ nombre de repas arrêté au 30 novembre

On peut observer le nombre de repas ne cesse d'augmenter mise à part l'année 2020 fortement impactée par les périodes de confinement. Une baisse globale est constatée en 2021 par rapport aux années 2017 à 2019, qui semble ne pas se confirmer en 2022.

		2022	2023
A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total:	120 000	16 000
Elle comprend en dépenses			
- Des travaux (cpte 23)		110 000	6 000
- les cautions reversées	-	10,000	10,000

Le financement est assuré par :

- Autofinancement	12 000	8 000
- Cautions	8 000	8 000
- Subventions	100 000	

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total:	670 000	922 000
-------------------------------	--------	---------	---------

<u>Dépenses</u>

- Charges à caractère général	342 000	601 500
- Charges de personnel	316 000	312 000
- Dotation aux amortissements et divers	12 000	8 500
- Virement section d'investissement	0	

Recettes

- Produits de gestion courante	620 000	883 000
- Dotations, Subventions, Participations	50 000	39 000

- Les investissements sont limités au cours de l'année 2023. Le changement des deux ascenseurs est financé par les provisions pour grosses réparations versées annuellement au bailleur ainsi que par les subventions que ce dernier perçoit.
- Le budget de fonctionnement augmente en 2023 en raison d'une forte hausse des charges d'électricité, le bâtiment utilisant ce mode de chauffage. Les autres charges restent stables et cohérentes avec celles de l'année précédente.

2022	2023
-	

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total:	90 000	88 000
------------------------------	--------	--------	--------

Elle comprend en dépenses :

- le remboursement de la dette en capital (cptes 16)	78 000	80 000
- les cautions reversées	3 000	3 000
- des travaux et matériels (cpte 21)	8 000	2 000
- opérations d'ordre	1 000	3 000

Le financement est assuré par :

- les cautions encaissées	3 000	3 000
- autofinancement	87 000	85 000

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total:	320 000	470 000
-------------------------------	--------	---------	---------

<u>Dépenses</u>

- Charges à caractère général	55 000	142 000
- Charges de personnel	166 000	185 000
- Charges Financières	11 000	57 000
- Charges exceptionnelles	1 000	1 000
- Virement - amortissements	87 000	85 000

Recettes

- Revenus des immeubles, subvention d'équilibre	270 000	367 000
- Revenus autres organismes	49 000	100 000
- opérations d'ordre	1 000	3 000

- Le budget investissement inclut principalement les remboursements du capital des emprunts ainsi que l'éventuel achat de matériel et d'équipement.
- La section de fonctionnement est en forte progression, 2022 sert de base pour le calcul des charges mais l'explosion des dépenses énergétiques influent significativement sur l'évolution du budget.
- Les revenus locatifs restent estimés avec prudence.

2022	2023
------	------

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total:	378 000	322 000
------------------------------	--------	---------	---------

Elle comprend en dépenses

- études, acquisition de matériel et travaux (cptes 20-21)	374 000	318 000
- amortissement des subventions d'investissement	4 000	4 000

Le financement est assuré par :

- les amortissements (cpte 28)	18 000	19 300
- autofinancement et subvention	360 000	302 700

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total:	660 000	650 000
-------------------------------	--------	---------	---------

Dépenses

- charges à caractère général	334 000	358 000
- charges de personnel	306 000	270 000
- Autres dépenses	20 000	22 000

Recettes

- Produits des spectacles	80 000	83 300
- Dotations, Fonds de concours, Participations, ICNE	130 000	116 700
- Participation de la ville	450 000	450 000

- Le budget investissement inclut principalement les dépenses d'études de travaux de rénovation du site. Elles sont financées par un fonds de concours du budget principal. D'éventuels achats de matériel et d'équipement sont provisionnés.
- La section de fonctionnement est pratiquement stable avec un retour à une situation quasi normale. La participation de la ville, versée par le biais d'une subvention d'équilibre par le budget principal, reste stable à 450 000 €.

CONCLUSION

Ce budget 2023 est un budget de crise, un budget de sobriété :

- en essayant de maintenir au mieux l'investissement public même si un léger décalage s'avère indispensable
- en poursuivant les investissements pour lutter contre le gaspillage d'énergie
- en priorisant l'entretien, la restauration et l'embellissement de notre patrimoine

Et tout cela en améliorant l'attractivité de notre ville, en ne laissant personne au bord du chemin dans le contexte difficile que nous vivons, en maintenant au mieux les services au quotidien et sans augmenter les taux d'imposition.

En lien avec Loire Forez agglomération, nous intervenons :

- . Sur la réduction des déchets
- . Sur la sécurisation de la ressource en eau
- . Sur le développement du photovoltaïque
- . Sur le développement du vélo

Le lexique indiqué page 11 se trouve ci-dessous.

Achats et fournitures

EAU & ASSAINISSEMENT
ELECTRICITE
CHAUFFAGE
CARBURANT
ALIMENTATION
PHARMACIE
AUTRES FRES NON STOCKES
PRODUITS DE TRAITEMENT
PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER
FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT
FOURNITURES DE VOIRIE
VETEMENTS DE TRAVAIL
FOURNITURES INFORMATIQUES
FOURNITURES ADMINISTRATIVES
FOURNITURES SCOLAIRES
AUTRES FOURNITURES

Locations, extérieures	entretien,	charges
CONTRATS DE PRESTATIONS SERVICES		
LOCATIONS IMMOBILIERES		
LOCATIONS M	OBILIERES	
ENTRETIEN TE	RRAINS	
ENTRETIEN DE	BATIMENTS	
ENTRETIEN DE VOIES ET RESEAUX		
ENTRETIEN DE	MATERIELS RO	ULANTS
AUTRES BIENS MOBILIERS		
MAINTENANCE		
ASSURANCES		
ETUDES ET RECHERCHES		
DOCUMENTATION GENERALE		
ORGANISMES DE FORMATION		
AUTRES FRAIS DIVERS		

Autres services extérieurs
INDEMNITES AU COMPTABLE
HONORAIRES
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX
DIVERS
ANNONCES INSERTIONS
FETES ET CEREMONIES
CATALOGUES ET IMPRIMES
PUBLICATIONS
DIVERS
TRANSPORTS DE BIENS
TRANSPORTS ADMINISTRATIFS
TRANSPORTS COLLECTIFS
VOYAGES ET DEPLACEMENTS
MISSIONS
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS
SERVICES BANCAIRES
CONCOURS DIVERS
FRAIS DE GARDIENNAGE
NETTOYAGE SALLES
SERVICE COMMUNS FRAIS LFA
AUTRES FRAIS DIVERS